

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 121 (2013)

Artikel: Une base de données, une carte, un territoire : une vision dynamique de la Documentation vaudoise à la BCU Lausanne
Autor: Steudler, Brigitte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brigitte Steudler

UNE BASE DE DONNÉES, UNE CARTE, UN TERRITOIRE : UNE VISION DYNAMIQUE DE LA DOCUMENTATION VAUDOISE À LA BCU LAUSANNE

La mission de la Section de documentation vaudoise de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) est de constituer une collection exhaustive de documents¹ et d'informations sur le canton de Vaud relative à tous les domaines, à toutes les époques et sur tous les supports. Poursuivant cet objectif, la Section a créé plusieurs bases de données afin de rendre accessible à distance le travail de repérage qu'elle effectue depuis le début des années 1980.

LA LOI SUR LE DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DU 30 MAI 2006

Le projet de réaliser la base de données des communes et districts du canton de Vaud [<http://dbserv1-bcu.unil.ch/dbbcu/communes/districts.php>] s'est imposé dans les deux ans qui ont suivi l'entrée en vigueur de la loi sur le découpage du territoire (LDecTer) du 30 mai 2006. Considérée comme étant l'une des réformes majeures introduites par la Constitution du 14 avril 2003 (art. 93, 158 et 179 Cst-VD), cette loi précise la subdivision du territoire en dix districts². Connus dès le 1^{er} janvier 2008, ceux-ci ont pour nom et chefs-lieux :

- (01) Aigle (Aigle)
- (02) Broye-Vully (Payerne)
- (03) Gros-de-Vaud (Échallens)
- (04) Jura-Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)
- (05) Ouest lausannois (Renens)
- (06) Lavaux-Oron (Cully)
- (07) Morges (Morges)
- (08) Nyon (Nyon)
- (09) Lausanne (Lausanne)
- (10) Riviera-Pays-d'Enhaut (Vevey)

¹ Sous la forme imprimée et digitale.

² Jusqu'au 31 décembre 2007, le canton de Vaud était constitué de 19 districts.

Le cadre de classement appliqué aux documents rassemblés par la Section de documentation vaudoise identifie à sa création les communes par les trois ou quatre premières lettres de leur nom. Peu importe le sujet, si une étude concerne un lieu, les lettres correspondantes à la commune figurent dans l'indice. Ainsi, tous les documents relatifs à Lausanne portent un indice s'achevant par LAU. Si une parution documente la ville ou la commune de Morges, l'indice se terminera par les lettres MOR. Pour une section dont le domaine de recherche est le canton de Vaud, l'annonce d'un nouveau découpage, faite courant 2007, apparaît comme une opportunité à saisir pour affiner la partie du classement traitant du territoire. Alors que jusque-là le rattachement des différentes communes à leur district n'est pas spécifié, ce changement offre la possibilité d'exprimer l'appartenance de chaque commune à sa nouvelle entité administrative. La réflexion aboutit au projet de réalisation d'une base de données en ligne dont l'objectif est triple : documenter les nouvelles frontières des districts, faciliter les recherches d'informations sur le canton et assurer de manière transparente la gestion des fusions de communes désormais favorisées et encouragées par la Constitution du 14 avril 2003³. Pour rappel, le nombre de communes recensées avant 2008 est de 388. Elles sont 375, au 30 juin 2011, puis 339, fin 2011. Alors qu'en 2012, le canton de Vaud compte encore 326 communes, ce nombre s'abaisse à 318, le 1^{er} janvier 2013. La solution retenue consiste à créer, d'une part dix indices représentant les nouvelles subdivisions administratives, et de l'autre, à rattacher⁴ chaque commune au district dont elle dépend. En 2008, le catalogue du Réseau vaudois recense 9000 documents (monographies régionales – cartes, brochures et publications diverses, articles scientifiques, thèses, enregistrements vidéo ou audio) ayant trait à des lieux vaudois (communes, villes, villages). Le signalement des documents retenus pour figurer dans cette base ne peut donc être que sélectif. Pour de longues séquences de documents comme celles relatives aux chefs-lieux de district, ou plus encore la capitale (environ 500 documents indexés sous « Lausanne »), le tri doit privilégier les documents apportant le plus d'informations. Dans le cas de petites entités faisant l'objet d'un nombre succinct de parutions, le recours aux articles sélectionnés dans des revues vaudoises, suisses ou étrangères compilées lors de la préparation de la *Bibliographie vaudoise*⁵ se révèle précieux. Les indices créés pour classer les études relatives aux communes s'articulent désormais ainsi : les documents concernant Aigle sont indexés sous AIG.(01), ceux sur Aclens sous ACL.(07); Bercher, BER.(03), Agiez, AGI.(04), Épalinges, EPA.(05). Blonay, BLO.(10).

3 Article 151 : « L'État encourage et favorise les fusions de communes ».

4 Lorsqu'elles sont le sujet principal d'étude.

5 *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 12, Lausanne : Éditions 24 heures, 1987.



Fig. 1. Base de données dite des « Communes et districts du canton de Vaud ». ⁶

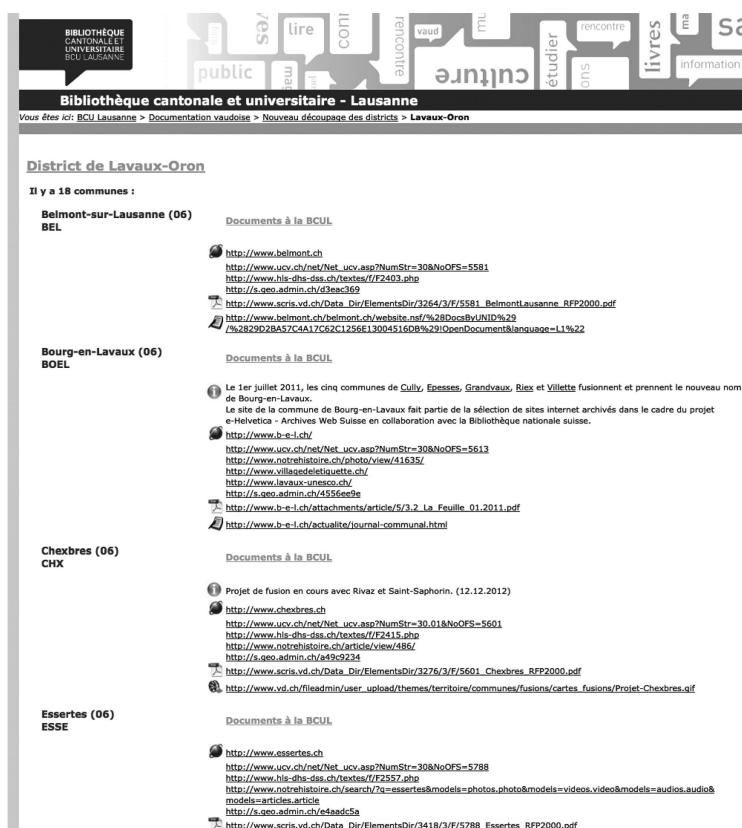


Fig. 2. Affichage du district Lavaux-Oron.

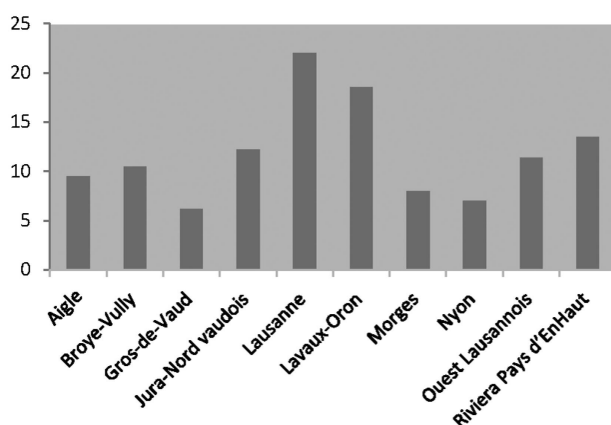
⁶ [http://dbserv1-bcu.unil.ch/dbbcu/communes/districts.php].

RÉSULTATS

Début 2013, les liens donnant accès au catalogue du Réseau vaudois⁷ répertorient 3223 documents pour l'ensemble des communes du canton.

	Nombre de communes	Nombre de documents accessibles via la base de données	Moyenne de doc. par communes
Aigle (01)	15	143	9,5
Broye-Vully (02)	37	387	10,5
Gros-de-Vaud (03)	37	228	6,2
Jura-Nord vaudois (04)	75	915	12,2
Lausanne (5)	6	132	22,0
Lavaux-Oron (06)	18	333	18,5
Morges (07)	62	495	8,0
Nyon (08)	47	323	7,0
Ouest Lausannois (09)	8	91	11,4
Riviera/Pays d'Enhaut (10)	13	176	13,5

Ces documents se répartissent comme suit:



Ces données ne font pas apparaître de grandes disparités entre les districts. Ceci étant précisé, il appartient aux générations actuelles et futures d'historiens, géographes, économistes, linguistes et sociologues de combler les écarts!

⁷ [<http://opac.rero.ch/>].

ACCESSIBILITÉ À D'AUTRES TYPES D'INFORMATIONS : UNE PLUS-VALUE DOCUMENTAIRE INDISPENSABLE !

Constatant pour plusieurs communes le nombre restreint d'études les concernant, il semble d'emblée nécessaire de donner accès à d'autres types d'informations, que celles-ci se présentent sous la forme de sites web, de portails d'informations documentaires, de notices de dictionnaires, d'archives filmiques ou même de bulletins communaux, le tout en ligne ou sous forme numérique. S'ajoutant aux sites web des communes proprement dites, figurent également les liens à l'Annuaire des communes et districts vaudois édité par l'Union des communes vaudoises (UCV). Ces accès contiennent des renseignements régulièrement mis à jour et décrivent les archives communales recensées dans Panorama⁸, base de données évolutive depuis 2003, créée et maintenue par les Archives cantonales vaudoises (ACV)⁹.



Fig. 4. Panorama.

⁸ [www.panorama.vd.ch/].

⁹ Pour la base Panorama, voir l'article d'Éloi Contesse dans le présent numéro.

ACCÈS AUX NOTICES DU E-DHS

Les liens aux notices concernant des communes existantes ou passées accessibles en ligne dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* (e-DHS) sont également signalés.



Fig. 5. Chevroux.

CÉLÉBRATION DU 175^e ANNIVERSAIRE

DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE TOPOGRAPHIE SWISSTOPO

En 2013¹⁰, sous chacune des 406 communes vaudoises inscrites dans la base, figurent les url donnant accès au montage de cartes, ou « Visionneur des cartes topographiques », permettant de voyager en ligne et dans le temps – de 1838 à nos jours – dans toutes les cartes réalisées par l'Office fédéral de la topographie Swisstopo.

Enfin, chaque fois qu'il est possible de donner accès à des documents multimédias, qu'il s'agisse d'archives de la RTS.ch ou de documents répertoriés sur le site [www.notrehistoire.ch], cela est fait.

ET POUR COURONNER LE TOUT : UNE CARTE DYNAMIQUE!

En guise de conclusion, nous choisirons de revenir aux origines lointaines de ce projet, ce qui nous ramène en 1994. Alors que la soussignée présente les collections de documentation vaudoise disposées dans les espaces publics de la BCUL du site Riponne – Palais de Rumine à un groupe de congressistes venus assister au Congrès BDA (Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes¹¹), elle leur confie rêver du jour où il

¹⁰ État au 30 janvier 2013.

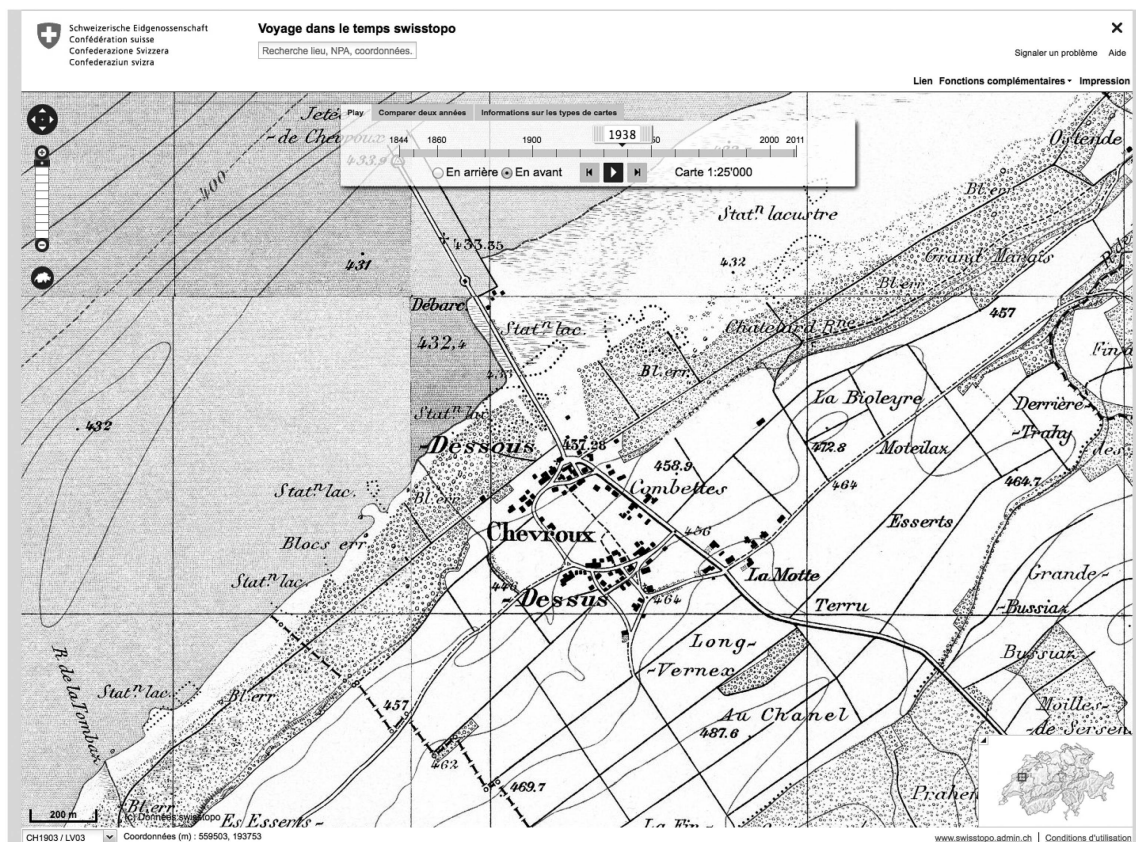


Fig. 6. Visionneur des cartes topographiques.

sera possible de pointer son doigt sur une carte pour y voir s'afficher tous les documents et informations s'y rapportant. À l'époque, ni Google Maps ni les « applications » n'existent. Mais l'envie de voir ce rêve lancé comme une boutade se réaliser a perduré. Grâce aux compétences informatiques de Nicole Edder (Bibliothécaire système), cette carte voit le jour en même temps que la base. Elle permet à quiconque s'intéresse à une commune de voir défiler les références bibliographiques du catalogue du Réseau vaudois en cliquant sous son nom.

En 2009, toutes les communes affichaient un résultat. Suite aux nombreuses fusions intervenues depuis 2011, les contours d'une septantaine de ces communes ont été modifiés, rendant l'interrogation de cette carte caduque pour celles ayant opté pour un nom

11 (Note de la p. 188.) Cette rencontre fut considérée comme unique car ayant réuni, pour la seule fois dans l'histoire de la profession, les trois associations faîtières de documentalistes, bibliothécaires et archivistes suisses – Association des Archivistes Suisses (AAS), Bibliothèque Information Suisse (BIS) et l'Association Suisse de Documentation (ASD).

inédit tel Bourg-en-Lavaux¹², Tévenon¹³, Vully-les-Lacs¹⁴, Montilliez¹⁵, Jorat-Menthue¹⁶, Valbroye¹⁷ ou Montanaire¹⁸. En 2013, en promenant sa « souris » au-dessus de Monnaz, aucun résultat ne s'affiche, cette commune ayant fusionné avec Échichens le 1^{er} juillet 2011. C'est en cliquant sous le territoire de cette dernière que l'on obtiendra les documents portant sur Monnaz. En effet, lorsque les communes choisissent de conserver un nom existant, le transfert des références bibliographiques sous l'indice peut s'opérer. Les fusions de communes rendent le travail documentaire plus complexe car il s'agit de documenter toutes les étapes du processus intervenant aux différents niveaux (territoire et dénominations). Néanmoins, l'inter-connectivité des outils informatiques se développant si rapidement, il nous plaît de penser que le rêve énoncé il y a vingt ans puisse encore se réaliser et cette fois-ci entièrement !

12 Issue de la fusion des communes de Cully, Épesses, Grandvaux, Riex et Villette le 1^{er} juillet 2011.

13 Issue de la fusion de Fontanezier, Romairon, Vaugondry et Villars-Burquin le 1^{er} juillet 2011.

14 Issue de la fusion de Bellerive, Chabrey, Constantine, Montmagny, Mur, Vallamand et Villars-le-Grand le 1^{er} juillet 2011.

15 Issue de la fusion de Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Sugnens le 1^{er} juillet 2011.

16 Issue de la fusion de Montaubion-Chardonney, Peney-le-Jorat, Sottens, Villars-Tiercelin et Villars-Mendraz le 1^{er} juillet 2011.

17 Issue de la fusion de Cerniaz, Combremont-le-Grand, Combremont-le-Petit, Granges-près-Marnand, Marnand, Sassel, Seigneux et Villars-Bramard le 1^{er} juillet 2011.

18 Issue de la fusion de Chanéaz, Chapelle-sur-Moudon, Correvon, Denezy, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon, Peyres-Possens, Saint-Cierges et Thierrens le 1^{er} janvier 2013.